

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XIV<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 11. — Novembre 1891.**

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

---

**1891**

## MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. —  
 M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. —  
 M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de  
 Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). —  
 M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de  
 Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvet. — M. Am. de Caix  
 de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. —  
 M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert.  
 — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Ameiot. —  
 M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron  
 Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys.

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le  
 Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

## BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président* — M. Cossin, *secrétaire*. —  
 M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. —  
 M. Macret, *secrétaire-général*.

## BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents .....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général .....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint .....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier .....	Choquet (Jules)
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils,  
 Fossiez, Pecquet, Sallot, Tassin, Testard, Vaudier, Lagny.

## JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

## BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* :  
 M. Lefèvre. — *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt.  
**CREIL** — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon.  
*Secrétaire* : M. Thuillot. *Vice Secrétaire* : M. Cazier. *Trésorier* : M. Péan.  
*Délégués* : MM. Coutard et Daniel Clercy.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.  
*Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.  
*Délégué* : M. Punant.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Président* : M. . *Vice-Prés.* : M. Vivier.  
*Secr.* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Delaunay. *Trésorier* : M. Barbier.  
*Délégué* : M. Mennier.  
**NANTEUIL LE-HAULOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy  
 et Darragon. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.  
*Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. . *Vice Présid.* : M.  
*Secrétaire* : M. . *V.-Sec.* : M. . *Trésorier* : M.  
*Délégué* : M. Lefebvre.

# Imprimerie Administrative & Commerciale

Fondée en 1751.

TYPOGRAPHIE  
 LITHOGRAPHIE — AUTOGRAPHIE  
 GRAVURE

## Ernest PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

*Travaux de Ville et d'Administration.*  
*Registres.*

*Affiches de toutes grandeurs.*

*Prospectus. — Catalogues. — Circulaires.*

*Cartes de Visite. — Menus.*

*Factures. — Mandats. — Chèques. — Traités.*  
*Labeurs.*

*Lettres de Naissances, Mariages, Décès, etc., etc.*

LIVRAISON RAPIDE — TRAVAIL SOIGNÉ

Librairie. — Papeterie.

Société d'histoire et  
 d'Archéologie de Senlis

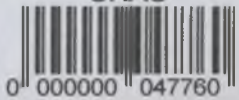
Notice :

9553

CB :

4776

SHAS



Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

**Ernest Payen**

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

REVUE  
DE  
L'AGRICULTURE  
DE  
FRANCE

Prix Modérés.

DE

CARTES  
DE  
LIVRAISON Rapide.

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRITURES



## PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 8 NOVEMBRE 1891.

PRÉSIDENT DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.  
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société :

M. PARAIN (Léon), jardinier à Barbery.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Vincent, que nous publions plus loin.  
2° Le rapport de M. Leclerc, membre du jury de l'Exposition de Compiègne.

3° Les catalogues de :

MM. Sallier fils, de Neuilly-sur-Seine ;

Chantrier, à Mortefontaine ;

Croux et fils, au Val d'Aunay ;

Martin, à Neuilly-sur-Seine ;

Rousse, à Angers ;

Ballet, à Troyes ;

Jamain, à Dijon ;

Sahut, à Montpellier.

M. le Président annonce à l'assemblée la perte douloureuse que vient de faire notre Société, par suite du décès de M. Baudet, président de la Section de La Chapelle-en-Serval.

Une nombreuse délégation accompagnait MM. le Président, le Secrétaire-Général et le Professeur, aux obsèques de notre collègue si dévoué, auquel M. le Président a adressé un dernier adieu au nom de la Société.

(Nous reproduisons ci-après le discours de M. Thirion).

La Société d'horticulture de Beauvais vient de perdre son président, M. d'Elblé.

XIV<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 44. — NOVEMBRE 1891.

L'assemblée, prenant part à la douleur qui frappe cette Société, lui envoie toutes ses condoléances.

Le Conseil d'administration ayant nommé MM. Vantroys, Lezet, Pecquet, Sallot et Bordier, membres du jury, pour le Concours de Chrysanthèmes, M. le Président les prie de procéder à l'examen des lots apportés.

M. le Président, s'inspirant d'articles passés dans les Bulletins correspondants, tient longuement son auditoire sous le charme dans une causerie sur la Culture du Pêcher et sur l'Emploi des Chasselas comme cépages viticoles.

Il est procédé à la distribution des récompenses, et la séance est levée à quatre heures et demie, après le tirage de la tombola.

---

*Erratum :*

Dans le Bulletin d'octobre, au Concours trimestriel, lire *M. Pecquet*, jardinier chef à l'Hôpital, et non *M. Becquet*.

---

Nous rappelons à tous les Sociétaires que les élections pour le renouvellement du bureau central et des bureaux de Sections, ont lieu en décembre.

Nous les prions instamment d'assister à ces réunions.

---

Les médailles accordées pour les apports en séance seront envoyées dans les Sections pour la séance de janvier.

---

## CONCOURS SPÉCIAL DE CHRYSANTHÈMES ET D'ŒILLETS

---

Ce Concours a dépassé nos espérances. Les exposants se sont surpassés, et notre salle offrait à l'œil le spectacle le plus charmant.

Aussi les visiteurs ont-ils été nombreux, et pendant quatre heures, il fut difficile de se frayer un passage dans la salle trop petite pour ces jours de fête.

M. Vantroys, au nom du jury qu'il présidait, a adressé aux exposants des félicitations unanimes pour la beauté des spécimens exposés.

*Récompenses accordées par le jury :*

M. BERGER (Sylvain), chez M<sup>me</sup> la baronne de Saint-Didier, à Chantilly. — *Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe* : Magnifique Collection fleurs splendides.

M. VAUDIER, horticulteur à Senlis. — *Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe* : Jolie Collection en pots et en fleurs coupées.

M. VINCENT, jardinier chez M<sup>me</sup> la comtesse de Bordesoulle, à Fontaine. — *Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe* : Belle collection en pots.

M. JAZÉ, horticulteur à Senlis. — *Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe* : Collections en pots et fleurs coupées.

M. CHÉRET, jardinier chez M. Thirion. — *Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe* : Collection d'Œillets.

M. CHARLES, chez M. Valadon, à Nanteuil : *Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe* : Fleurs coupées.

M. LOZET (hors concours) : *Félicitations unanimes du jury* pour sa belle et nombreuse collection.

Bien que le Concours ne dût comprendre que les Chrysanthèmes et les Œillets, M. PICHON, pépiniériste à Villers-Saint-Paul, avait présenté un lot d'arbres fruitiers.

Vu la beauté des sujets présentés, le Jury demande qu'il lui soit accordé une *médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*. — L'assemblée adopte à l'unanimité les conclusions de la Commission d'examen.

---

## VISITES DE JARDINS

---

La Commission des visites de jardins, qui s'était rendue chez M. Vaudier, horticulteur à Senlis, pour visiter sa culture spéciale de Bégonias, a rencontré chez cet habile praticien 4.000 plantes dont elle ne peut que faire l'éloge. Les fleurs, grandes, bien faites, sont très belles; les nuances sont pures; enfin, la culture est du plus haut mérite.

Sur le rapport de la Commission, une *médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe* est décernée à M. VAUDIER pour sa culture de Bégonias.

---

## DISCOURS

prononcé par M. Thirion, président,

*aux obsèques de M. Elie Baudet.*

---

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, je viens dire un dernier adieu à l'éminent collègue que nous avons perdu.

Président de la Section de La Chapelle-en-Serval, il l'a soutenue, il l'a dirigée avec dévouement et assiduité pendant de longues années. Il a aidé à ses succès avec cette intelligente libéralité qu'il savait mettre en toutes choses.

Il aimait cet art si utile et si séduisant dont nous nous efforçons de répandre les principes; il avait fait de ses jardins des modèles où chacun de nous pouvait puiser des enseignements et des exemples. Et non content du progrès qu'il pouvait ainsi favoriser autour de lui, il s'associait sans compter aux dépenses que la Société croyait utile de faire pour développer un progrès plus général.

Je n'ai pas à parler de sa vie privée. Et d'ailleurs que dirais-je que vous ne connaissiez tous, vous au milieu desquels il vivait, vous qui voyiez s'étaler chaque jour sous vos yeux les preuves de son bon cœur, de sa générosité éclairée, de sa charité toujours en éveil! Mais il avait une qualité particulière dont j'aimerais à voir la mention gravée sur la pierre de son tombeau, et qui le faisait aimer de tous, la modestie.

Combien ne voyons-nous pas autour de nous de ces favoris de la fortune et du hasard dont l'orgueil s'enfle avec la richesse, dont le cœur se dessèche avec le succès, dont l'esprit semble se rapetisser à mesure que leur situation mondaine grandit!

M. Baudet, au contraire, savait se rappeler toujours son origine modeste; il oubliait que c'était à son talent et à son intelligence qu'il devait sa position élevée; il semblait chercher, à force de bonhomie et de simplicité, à se faire pardonner une fortune si légitimement acquise. Il a repoussé des offres flatteuses que lui faisaient ses concitoyens qui avaient mis en lui leur confiance, résigné à n'être qu'un soldat obscur de la doctrine qui lui était chère.

Mais qu'importent, à l'heure où nous sommes, ces souvenirs de vanités désormais inutiles, et qu'il a su si justement dédaigner. Son cœur avait d'autres ambitions que celles de la politique et de l'orgueil. Voir autour de lui des visages heureux; consacrer le peu de temps que lui laissaient de grandes affaires aux progrès possibles dans l'étroite sphère où il venait chercher quelque repos; employer utilement la fortune que le hasard, juste cette fois, avait accordée à sa persévérance et à son talent, tel était le but qu'il s'était imposé et qu'il a si noblement rempli.

Nous ne pouvons pas oublier que notre Société d'horticulture a eu sa part dans ses intentions bienveillantes et dans son amour du progrès; nous avons, comme vous tous, senti le chagrin de voir si tôt arrêtée une carrière si bien commencée et dont la fin promettait encore plus; et nous venons,

avec une profonde douleur, rendre un dernier hommage à un homme si bon, et si tôt enlevé à la reconnaissance des heureux qu'il a faits.

Adieu, Monsieur Baudet, adieu !

---

## LETTRE

de M. Vincent, jardinier à Fontaine.

Fontaine-les-Cornus, le 4 novembre 1891.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous signaler un procédé qui m'a rendu de grands services cette année, et qui pourrait être d'une grande utilité pour beaucoup de mes confrères.

Mes Choux de Bruxelles et autres commençaient à être dévorés par les chenilles; j'entrepris de les détruire au moyen d'une solution composée d'un kilog. de savon noir dissout dans cinquante litres d'eau, que je répandis sur mes Choux au moyen d'un arrosoir, et les résultats ont dépassé mes espérances : les chenilles ont été détruites, et j'ai en ce moment un magnifique carré de Choux.

Faites de ma lettre ce que vous voudrez, et croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. VINCENT,

Jardinier chez M<sup>me</sup> la comtesse de Bordesouille,  
château de Fontaine-les-Cornus,  
par Senlis (Oise).

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Betz.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1891. — PRÉSIDENTIE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau.

1<sup>er</sup> lot. — Bégonias (*Erecta superba*) variés, semis de l'année; — Pêche (Téton de Vénus); — Chasselas de Fontainebleau; — Tomate Mikado. — Lot réclamé par M. ARRACHARD (*Mention très honorable avec félicitations*).

2<sup>e</sup> lot. — Poires (Bonne Louise, Beurré d'Aremberg, William, Belle de Bruxelles, Beurré de Boursonne); — Raisin de Fontainebleau; — Chasselas Gros-Coulard. — Lot réclamé par M. FAICOURT (*Mention très honorable*).

---

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1891. — PRÉSIDENTIE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Un lot de Fruits, poires et pommes des espèces suivantes : Poires (Beurré Clergeau, Beurré magnifique, Belle Angevine, Délices d'Ardempont, Colmar d'Aremberg, Nouveau Poiteau, Duchesse d'Angoulême, Beurré Bachelier, Doyenné d'hiver, Beurré Rance); — Pommes (Reinette de Canada). — Ces Fruits sont de toute beauté. Une *mention très honorable avec félicitations* est attribuée à ce lot, réclamé par M. ARRACHARD, jardinier chez M. Roblin.

M. HEURLIER, sociétaire à Thury-en-Valois, apporte un lot de belles Poires dont il ignore l'espèce, à l'exception de celle nommée le Maréchal de Cour, et une magnifique Pomme. Le désir de M. Heurlier de connaître les noms de ces Fruits, ne peut être réalisé.

En l'absence de M. Lozet, professeur, M. le Président donne lecture de l'Instruction de M. Le Moul, président du Syndicat de Gorrion (Mayenne), sur la destruction du ver blanc, à l'aide de son parasite.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1891. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Les procès-verbaux des séances de septembre et d'octobre sont lus et adoptés.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Céleri plein blanc doré; — Céleri-Rave commun; — Radis noir rond d'hiver et Chou-Navet blanc et violet. — Lot réclamé par M. ARRACHARD (*Mention très honorable avec félicitations*).

2° Pêche d'octobre tardive; — Poires (Duchesse, Beurré d'Aremberg, Saint-Germain de Rouen, Beurré Bosc, Crassane, Beurré Hardi, Beurré Diel, Triomphe de Jodoigne, Beurré Clergeau et Beurré Urbaniste). — Lot réclamé par M. FAICOURT (*Mention très honorable avec félicitations*).

---

### Section de Creil.

SÉANCE DU 23 AOUT 1891.

PRÉSIDENTE DE M. COQUATRIX, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Coquatrix, vice-président.

En l'absence des Secrétaires, M. Péan, trésorier, est prié de rédiger le procès-verbal.

M. Daniel Clercy se fait excuser.

M. le Président fait observer que la réunion des Instituteurs a eu lieu le 13 courant, sans que les Délégués de la Section de Creil aient été prévenus. Ces Messieurs regrettent beaucoup ne pas avoir reçu de convocation, et désireraient savoir pour quelle raison ils n'ont pas été convoqués.

Apport de M. Clément BONTEMPS, jardinier chez M. Coquatrix : Cinq Begonias Rex, un Isolama et une variété de Fuchsias doubles. — *Mention très honorable*.

Apport de M. COUTARD, jardinier chez M. Somasco :

1° Trois variétés de Raisin (Chasselas doré de Fontainebleau, Parc de Versailles et Madeleine hâtif noir). — *Mention honorable*.

2° Un lot de Tomates grosses hâtives, un très beau lot de Légumes, sept variétés de Fuchsias et une variété de Chrysanthème vivace hâtif. — *Mention très honorable*.

M. Coutard présente M. Nicolas FRAMERY, propriétaire à Nogent-les-Vierges, pour faire partie de la Section.

---

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1891.

PRÉSIDENTE DE M. PICHON, VICE-PRÉSIDENT.

Présents : MM. Pichon, Cazier, Péan, Léonard, Coutard, Clercy et Thuillot (Emile).

Excusés : MM. Coquatrix et A. Thuillot.

M. Pichon préside la séance, et M. Cazier remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu, et il est adopté après observations de M. Cazier, qui, à la dernière séance s'était excusé de ne pouvoir y assister.

Apports de M. CLERCY, jardinier chez M. Rouher :

1<sup>er</sup> lot (Fruits) : Pommes Pigeonnier et Gros Bondy; — Raisin Chasselas de Fontainebleau de treillis plein air; — Groseilles-Cerises à grappes; — Prunes Reine-Claude tardives.

2<sup>e</sup> lot (Légumes) : Melon Cantaloup Royal.

Il est décerné à M. Clercy :

Pour son lot de fruit, une *mention honorable*.

Pour son lot de légumes, une *mention simple*.

Apports de M. COUTARD, jardinier chez M. Somasco :

1<sup>er</sup> lot (Fruits) : Cinq variétés de Raisin (Godem en bourc noir, Godem en bourc blanc, Frankental, Docteur Hogg, Rose Faloux) ; — Trois variétés de Poires (Figues d'Alençon, Beurré Lebrun, une Duchesse) ; — Quatre variétés de Pommes (Canada gris, Calville blanc d'hiver, Calville blanc d'été, Canada blanc) ; — Un magnifique lot de Fraises Quatre-Saisons.

2<sup>e</sup> lot (Fleurs) : Quinze variétés de Dahlias, quinze variétés de Zinnias, un Chysanthème de semis.

Il est décerné à M. Coutard :

Pour son lot de Fruits, une *mention très honorable*.

Pour son lot de Fleurs, une *mention honorable*.

Les membres présents rappellent que, à la séance du 26 juin, il a été décerné à M. Pichon une *mention très honorable avec félicitation* des membres présents, et que le Bulletin d'août ne porte que *mention honorable*.

Le bureau central est prié de prendre note de cette rectification.

La séance est levée à quatre heures.

---

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE M. SOMASCO, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Absents excusés : MM. Thuillot, secrétaire ; Cazier, secrétaire-adjoint.

Le Président annonce à la réunion qu'il a reçu la démission de M. DUVERNAY (Benoit), jardinier à Creil.

Le Trésorier informe la réunion qu'il enverra, d'ici la prochaine séance, un à-compte de 400 fr. à valoir sur les cotisations recueillies dans la Section de Creil pour l'exercice 1891.

Il est procédé à l'examen des apports, pour lesquels les récompenses suivantes sont décernées :

1<sup>o</sup> Une collection de 25 variétés de Pommes de terre. — Ce lot est présenté par M. COUTARD, jardinier. — *Mention très honorable*.

2<sup>o</sup> Un lot de Chrysanthèmes, dont plusieurs variétés provenant de semis. — Ce lot est présenté par M. COUTARD, jardinier. — *Mention très honorable*.

3<sup>o</sup> Un magnifique bouquet de Chrysanthèmes. — Ce lot, présenté par M. PICHON, pépiniériste-horticulteur, obtient une *mention très honorable*.

4<sup>o</sup> Un lot très remarquable d'Arbres fruitiers haute tige, qui vaut à M. PICHON les félicitations unanimes de tous les membres de la Section, et pour lequel une *mention très honorable* est décernée. — Ce lot comprend les espèces suivantes : Poiriers quenouilles variés, Pommiers scions et vases variés, Pêchers palmettes et scions, Cerisiers quenouilles et palmettes, Cerisiers tige, Pruniers tige, Pommiers tige à couteau, Pêchers tige, Pommiers à cidre à haute densité (Amer de Berthecourt, Barbarie, Bédan, Bramtot, Douce-Amère, Médaille d'Or, Muscadet, Précoce David, Rouge Bruyère).

Une *mention très honorable* est, en outre, décernée à M. PICHON, pour 20 variétés de Chrysanthèmes.

La séance est levée à trois heures et demie.

---

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE M. SOMASCO, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont présents : MM. Somasco, président ; Coquatrix et Pichon, vice-présidents ; Péan, trésorier, et Thuillot, secré-

taire; MM. Berger (Sylvain), Daniel Clercy, Coutard, Bontemps (Clément), Léonard, E. Thuillot, Lestocart, instituteur, et M. Lozet.

M. Cazier, vice-secrétaire, est excusé.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. COUTARD, jardinier chez M. Somasco : 7 variétés de Chrysanthèmes. — *Mention honorable* est décernée à M. Coutard.

M. le Président expose qu'à la suite d'un échange d'explications par correspondance avec M. Thirion, président de la Société, il résulte que les Membres présentés dans chaque Section, peuvent être admis, sans appel, par la Section même, à la séance suivante. M. Somasco fait la remarque qu'une modification aux Statuts, relative à cette manière d'admettre les Membres nouveaux, devra être apportée au Règlement.

M. Lozet, professeur, dit qu'il peut disposer du deuxième jeudi de chaque mois et donner ce jour-là, dans une commune du canton, désignée par les Membres de la Section, une leçon d'horticulture.

M. le Président remercie et invite l'assemblée à désigner la commune où pourra être donnée la leçon du Professeur, le jeudi 10 décembre, à deux heures et demie, salle de la Mairie. L'assemblée désigne Chantilly, la Section possédant dans cette ville un certain nombre de Membres actifs.

La correspondance se compose d'une lettre de M. Cariole, de Creil, donnant sa démission.

Puis sont définitivement admis Membres de la Société, présentés dans les séances précédentes :

MM. BONTEMPS (Clément), jardinier à St-Leu-d'Esserent;

E. THUILLOT, à Creil;

LÉONARD, chapelier à Creil;

FRAMERY, propriétaire à Nogent-les-Vierges.

A trois heures, M. le Président donne la parole à M. le Professeur, qui traite avec une grande clarté dans ses démonstrations de l'opération si importante : 1° de la plantation des arbres fruitiers; 2° de la préparation du sol; 3° du choix des variétés.

Pendant une heure, M. Lozet intéresse les Membres de la Section et finit en recommandant aux amateurs les variétés suivantes :

La poire Lelectier, mûrissant en mars, appelée à remplacer le Doyenné d'hiver.

Le Triomphe de Vienne, fruit d'automne.

Le Beurré de Lindoaire, Ollivier de Serres, Président Drouard et la Belle des Abrets, fruits de toute beauté à chair fondante.

Comme pêcheurs, sont recommandés d'une manière toute spéciale les variétés suivantes : Le Brugnion Advance, Waterloo, Mussert, Salway et la Pêche Vilmorin.

Ensuite, le Professeur continue son cours sur le Chou-Marin ou Chou-Crambé, qui se consomme dès que les feuilles commencent à pousser, et dont les plants peuvent durer quinze à vingt ans. Cette culture n'est guère connue dans nos pays et mérite cependant d'attirer l'attention des amateurs jardiniers.

A quatre heures un quart, M. le Président remercie le Professeur, procède au tirage de la Tombola et lève la séance.

---

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1891. — PRÉSIDENTIE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Les membres présents sont : MM. Cluet, Choron, Garnotel, Leuillier, Legros, Leconte, Bretonne, Houdard et Francolin.

Le procès-verbal de la séance du mois d'août est adopté sans observation.

La Commission spéciale a statué sur les apports suivants, et leur a attribué à chacun une *mention très honorable*.

1<sup>o</sup> Apport de M. CHORON :

Un lot Fleurs coupées, comprenant quatre pieds de Dahlias de semis et Dahlias ordinaires doubles ; — deux variétés de Pétunias doubles.

Un lot Fruits et Légumes, comprenant huit variétés de Raisin ; Prunes blanches, Pomme Grand Alexandre, Poire Beurré Sterckmens ; — Légumes : Artichauts de semis, Tomates naines et Mikado, Piment d'Espagne, Carottes variées, Poireau Gros de Carentan et Panais.

2<sup>o</sup> Apport de M. GARNOTEL :

Un lot Fleurs coupées, comprenant six variétés de Bégonias de semis et vingt-quatre variétés de Dahlias.

Un lot Fruits : Pommes Reinettes grises et Reinettes d'Angleterre, Reinettes de Caux et Calville rouge et blanc ; Poires Beurré d'Aremberg, Duchesse et Triomphe de Jodoigne.

M. Cluet a offert aux personnes présentes des graines de Cerfeuil tubéreux.

---

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1891. — PRÉSIDENCE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Sont présents : MM. Cluet, Legros (de Crépy), Vimeux Bretonne, Houdard, Garnotel, Choron, Courson, Lebon, Lafontaine, Fasquelle, Poulet et Francolin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

La Commission spéciale a statué sur les apports suivants, et leur a accordé une *mention très honorable* à chacun :

1<sup>o</sup> Apport de M. CHORON. — Légumes à consommer : Pommes de terre (Quarantaine, Marjolin, Joseph Rigault, Hollande jaune, Ronde jaune, Early rose, Saucisse rouge,

Blesse, Magnum bonum, Impérator Richter, Balle de farine, Institut de Beauvais). — Salades (Betteraves noire d'Egypte, Céleri-rave de Prague, Chicorée frisée impériale, Scarole verte, Mâche de Hollande, Mâche d'Etampes, Mâche d'Italie, Mâche doublé ronde verte) ; — Choux de Bruxelles, Radis noir, Radis blanc d'hiver de Chine, Oignons de Rocca et des Vertus ; — Fruits : Poires (Beurré d'Aremberg et Mansuette double) ; Pommes (Belle Joséphine, Reine des Reinettes) ; Néfles.

2<sup>o</sup> Apport de M. GARNOTEL. — Chicorée, Scarole, Chou Milan des Vertus, Choux de Bruxelles, Poireau gros court de Rouen, Céleri plein blanc doré, Céleri plein blanc turc, Navets, Carottes, un petit lot de Primevères.

---

### Section de La Chapelle-en-Serval.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1891. — PRÉSIDENCE DE M. RAUSCHER, EN REMPLACEMENT PROVISOIRE DE M. BAUDET, DÉCÉDÉ.

Les membres présents, en considération du deuil récent causé par la mort du président de la Section de La Chapelle-en-Serval, décident que la séance, qui devait avoir lieu aujourd'hui, sera remise au mois de décembre prochain, et qu'à cette séance aura lieu la formation du bureau pour 1892. Ils émettent ensuite le vœu que tous les membres de la section soient invités personnellement à la prochaine réunion.

La réunion aura lieu chez M. Rousseau.

---

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1891. — PRÉSIDENCE DE M. VALADON.

M. Valadon, président, ouvre la séance à deux heures, dans la salle ordinaire des réunions, à l'Hôtel-de-Ville.

Présents au bureau : MM. Valadon, Hardy et Garnotel.

La Commission des apports examine un lot de Légumes pour lequel il est accordé une *mention honorable*.

Un second lot de Bégonias variés et provenant de semis du sociétaire exposant, obtient également une *mention honorable*.

Ces deux lots sont réclamés par M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon.

Après quelques avis échangés sur la culture de ces jolies plantes et leurs multiples variétés, entre les assistants, le Président rappelle que M. le Professeur reprendra son cours dans la prochaine séance de la Section, au mois d'octobre. Il espère que les Sociétaires y seront nombreux.

M. Paul-Bélizaire LATOMBE, jardinier-maraîcher à Nanteuil, présenté dans la dernière séance, est admis à l'unanimité.

La séance est levée à trois heures un quart.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1891.

PRÉSIDENTE DE M. HARDY, VICE-PRÉSIDENT.

La Commission des apports accorde :

1° Une *mention très honorable* (3 points) à M. BONNAIRE, jardinier chez M. Pouchard, à Chevreuille, pour son magnifique lot de Légumes de saison.

2° Une *mention honorable* à M. DÉLIE, instituteur à Chevreuille, pour 4 variétés de Pommes de terre : Institut de Beauvais, Imperator, Magnum bonum et Flocon de neige.

## AVIS

Notre Conférencier, M. Hardret (place de la Fontaine-des-Etuves, à Senlis), se tient à la disposition des personnes désireuses de se familiariser avec le système mobiliste. En même temps qu'il leur montrera les nouveaux appareils, il leur donnera les premières notions pratiques se rapportant à leur emploi.

## AVIS

### Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois . . . . .	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

### Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

### Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

### Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

M. Humbert, jardinier à Chamant, demande une place de jardinier dans une maison bourgeoise.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

4 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

---

**M. Humbert, jardinier à Chamant, demande une place de jardinier dans une maison bourgeoise.**